



Qu'est-ce qu'une BMR ?

Nous sommes tous porteurs de bactéries : sur notre peau, nos muqueuses et dans notre tube digestif. La plupart de ces bactéries sont naturellement sensibles aux antibiotiques mais peuvent parfois devenir résistantes. Il est alors plus difficile de soigner les infections causées par ces bactéries.

Exemple : le staphylocoque doré résistant à la méticilline (SAMR)

Comment se transmet cette bactérie ?

- Manuportage lors des soins (mains, matériel)
- Environnement proche (toilettes, barrières de lit, poignées de portes, etc.)

Pourquoi prendre des précautions ?

Les BMR peuvent se transmettre d'un patient à l'autre.

Elles ne représentent pas un danger pour les personnes en bonne santé (exemple : visiteurs), mais peuvent représenter un risque d'infection pour d'autres patients fragiles (chimiothérapie, chirurgie, soins intensifs..).

Un patient porteur d'une BMR fait donc l'objet de précautions complémentaires d'hygiène afin d'éviter sa propagation à d'autres patients du service.



Si ces informations soulèvent des questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe d'hygiène de l'établissement :

Secrétariat : 04 74 09 23 09

PRÉCAUTIONS

Pendant l'hospitalisation

> Mesure essentielle

- Hygiène des mains pour les soignants, le patient et les visiteurs.
- Solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la chambre.



> Mesures complémentaires

Visiteurs

- Eviter de s'asseoir sur le lit du patient
- Eviter d'utiliser les toilettes de la chambre
- Pas besoin de port de blouse ni gants (sauf pédiatrie : parents associés aux soins des tout-petits)

En pédiatrie

- Préférer les jeux dans la chambre, interdire les déplacements dans les autres chambres.

Patients

- Toilette et changement de linge (vêtements, serviette) tous les jours.

? **Pendant combien de temps ces précautions doivent-elles être prises ?** Généralement pendant toute la durée de l'hospitalisation. Si l'hospitalisation se prolonge, une réévaluation sera faite par le médecin.

Retour à domicile ou en EHPAD

> **Pas de précautions particulières**, reprise des activités relationnelles et professionnelles. Pour les enfants, reprise des activités scolaires et extrascolaires, crèche, centre de vacances... (*Hygiène corporelle quotidienne et lavage des mains après être allé aux toilettes et avant de manger*).

> Soins à domicile

Signaler le portage de BMR aux personnes qui vous soignent (infirmier, kinésithérapeute, médecin, aide-soignant...) afin qu'ils respectent rigoureusement les précautions d'hygiène (mains+++).

> En cas de réhospitalisation

Si vous devez à nouveau être hospitalisé un jour ou passer par un service d'urgences, signalez que vous avez été porteur d'une BMR. Des précautions d'hygiène seront prises en conséquence.